

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2012/83

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 70

Votants : 77 (dont 7 pouvoirs)

POUR : 77 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-six novembre, à 19h00, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 19/11/2012

M. Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Christian DUHAL ; René FRANCAERT ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Christian HULOT ; Benoît HUREAU ; Jean-Marc LAMPSON ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; Alain MEUNIER ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT

Représentés : Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame Françoise BUSQUET ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis SIGNORET ; Monsieur Jean-Michel DELAHAUT donne pouvoir de vote à Monsieur Patrick LESOILLE ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Madame Pascale MELIN ; Monsieur Guy LECLERCQ donne pouvoir de vote à Monsieur André OUDIN ; Monsieur Paul PONCIN donne pouvoir de vote à Monsieur Fabrice LEFEVRE ; Monsieur Gilbert RENARD donne pouvoir de vote à Monsieur Dominique GUERIN.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PARC ARGONNE DECOUVERTE

Considérant la nécessité de procéder à une décision modificative du budget Parc Argonne Découverte en raison de l'augmentation des charges de fonctionnement ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Finances, sociale, culturelle et sportive du 14 novembre 2012 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté APPROUVE la décision modificative du budget Parc Argonne Découverte suivante :

Dépenses de fonctionnement :

CH 011: Charges à caractère général

Article 60623 – Alimentation + 2 000 €

Article 60628 – Autres fournitures non stockées + 1 500 €

Article 60631 Fournitures d'entretien + 1 000 €

Article 61558 Autres biens immobiliers + 1 500 €

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DC2012/83 du 26/11/2012

Recettes de fonctionnement

CH 70 – Produits des services

+ 6 000 €

- CHARGE le Président de signer tout acte à intervenir.

Fait à Vouziers, le 27 novembre 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

